

Montréal, le 19 juillet 2005

Par télécopieur

Me F. Jean Morel
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René Lévesque
4^{ème} étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

OBJET : Suivi de la décision D-2002-175 – Rapport annuel 2004 du Transporteur

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements no. 1 que la Régie de l'énergie adresse à TransÉnergie dans le dossier mentionné en titre.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/mg

p.j.

